

Turbulences sur la zone monétaire du Franc CFA en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale

Depuis un certain temps, dans la presse et dans les cercles économiques spécialisés ou universitaires, il y a beaucoup de tapage autour du Franc CFA. D'un côté, des rumeurs ne cessent d'enfler autour de son éventuelle dévaluation. D'un autre, une agitation mobilisant plus les médias que des franges significatives de la population s'est développée. Cette agitation a eu comme point d'orgue la scène où le militant séparatiste, suprémaciste Noir et antisémite Kémi Séba a brûlé un billet de 5000 FCFA le 19 août 2017 à Dakar. Il s'en est suivi une plainte de l'institution monétaire pilotant cette monnaie et l'expulsion de Kémi Séba par le gouvernement sénégalais vers la France après sa relaxe par le tribunal.

Avant de se prononcer sur les controverses et l'emballement médiatique autour du Franc CFA, en vue d'un meilleur éclairage, nous aborderons auparavant ces aspects suivants :

- L'historique de la Zone Franc ;
- Les mécanismes de fonctionnement du Franc CFA ;
- Les institutions africaines de la Zone Franc CFA ;
- Quels profits tire l'impérialisme français du Franc CFA ;
- Les effets pervers du Franc CFA pour les économies des pays africains ;
- La crise actuelle de la zone Franc : quel scénarios de sortie ?

Enfin la question de l'alternative sera examinée en sortant de l'ornière monétaire et en partant de ces éléments fondamentaux :

- Que la problématique de l'émancipation des peuples africains ne saurait se réduire au seul aspect monétaire, en faisant l'impasse sur la domination impérialiste dans les autres sphères économique, politique, militaire et culturelle etc.;
- Sur environ 54 pays africains, seuls 14 d'entre eux utilisent le Franc CFA. Il n'est pas établi que l'appartenance ou non à cette zone monétaire est le critère discriminant à l'accès au progrès social et au bien-être des peuples des pays respectifs.

HISTORIQUE

Au niveau de la fonction apparente, la monnaie joue le triple rôle de réserve, de mesure et d'échange des valeurs. Ces valeurs étant le fruit d'une extorsion, d'une exploitation dont la monnaie recèle toute la violence. Les origines de la Zone Franc montrent l'acuité de cette violence portée par la monnaie et ses étapes sont ponctuées par les actes de brigandage de l'impérialisme.

La première étape de la construction de cette pyramide monétaire a commencé par la création de la Banque d'Algérie en 1851 et de la Banque du Sénégal en 1853. Cette dernière est créée par le Second Empire, à la suite de l'abolition de l'esclavage pour indemniser les anciens propriétaires d'esclaves qui deviennent ainsi les actionnaires de la Banque.

Avec la pénétration du colonialisme français en Afrique et Asie, des banques correspondant aux 4 grandes régions qui composaient l'empire colonial français furent mises sur pied. Ces 4 grandes régions sont : l'Indochine, l'Afrique Occidentale, l'Afrique Centrale et Madagascar.

Lors de l'éclatement de la 2^{ème} guerre mondiale, le Gouvernement Français décrète le contrôle de change et le contrôle du commerce extérieur. Pour constituer un trésor de guerre, les devises (mark, dollar, livre sterling, etc.) de l'ensemble de l'empire sont centralisées dans un fonds commun : le fonds de stabilisation des changes qui dépend du Trésor Français, mais est géré par la Banque de France.

En 1945, la création de la Zone Franc est scellée en Afrique par la création du franc CFA (Colonies Françaises d'Afrique).

A la même période, vont germer les mouvements d'émancipation dans les colonies qui vont donner à la Zone Franc sa configuration actuelle. L'Indochine (Laos, Vietnam, Cambodge) a quitté l'orbite française, les pays du Maghreb n'ont finalement que des relations avec la Zone Franc, et concernant le taux de change officiel de leurs monnaies par rapport au franc français, le cours de leurs monnaies est fixé en dehors du marché des changes. Plus tard, Madagascar, après les soulèvements de 1973, quittera la Zone Franc. La Mauritanie fera de même à la même époque à la suite d'une poussée nationaliste. Quant au Mali, il a fait un aller-retour après le renversement du régime de Modibo KEITA pour un coup d'État militaire. Pour la Guinée, le retrait dure depuis 1958.

En définitive, le noyau extra-métropolitain de la Zone Franc est composé des pays d'Afrique Noire qui seront l'objet de la suite de cet article.

Avant de passer au mécanisme de fonctionnement, il est important de rappeler que la Zone Franc n'a pas d'équivalent dans le monde de par les liens ombilicaux avec l'ancienne puissance colonialeⁱ qui la caractérise. La Zone Sterling sous l'égide de l'Angleterre avait des règles plus souples et les rapports y étaient plus symétriques du fait de la force des États tels que l'Australie, l'Inde, l'Afrique du Sud, etc.

MÉCANISME DE FONCTIONNEMENT

La Zone Franc fonctionne selon les principes suivants :

1. La convertibilité sans limites et mutuelle de l'Euro (avant du Franc français) et du franc CFA
2. Le maintien d'une parité fixe (voir tableau ci-dessous)

Évolution de la parité entre Franc CFA et la monnaie en cours en Franceⁱⁱ

Principales étapes du Franc CFA (FCFA)	Les dates	Parité FCFA -> FF ou Euro	Parité FF ou Euro ->FCFA
Création du FCFA	26 décembre 1945	1 FCFA = 1,70 FF	1 FF = 0,59 FCFA
Dévaluation du franc Français (FF)	17 octobre 1948	1 FCFA = 2,00 FF	1 FF = 0,5 FCFA
Instauration du nouveau Franc Français	1er janvier 1960	1 FCFA = 0,02 FF	1 FF = 50 FCFA
Dévaluation du FCFA	11 janvier 1994	1 FCFA = 0,01 FF	1 FF = 100 FCFA
Arrimage du FCFA à l'euro	1er janvier 1999	1 FCFA = 0,0015244 Euro	1 Euro = 655,957 FCFA

Cette parité a évolué en fonction des changements du Franc Français (ancien → nouveau) et des différentes dévaluations soit du Franc Français, soit du Franc du CFA. Mais depuis 1999, le Franc CFA est arrimé à l'Euro : le Franc français qui allait disparaître ne servant plus de référence, les dévaluations éventuelles ne pourront concerner que le Franc CFA à l'avenir.

3. Le transfert libre et illimité des monnaies à l'intérieur de la Zone Franc.
4. Les avoirs extérieurs en devises des pays africains sont centralisés au Trésor Français où des comptes d'opération leur sont ouverts. Le compte est crédité lorsque ces pays bénéficient de devises à la suite d'exportation Hors Zone, il est débité lors de paiements d'importations Hors de la Zone Franc. **En ce qui concerne les Banques Centrales Africaines, elles doivent déposer 50% de leurs devises au Trésor Français.**

Le solde créditeur de ces comptes au Trésor Français est rémunéré d'intérêts et le solde débiteur est frappé d'intérêts. «*Les avoirs extérieurs déposés sur les comptes d'opérations sont rémunérés au taux de la facilité de prêt marginal de la Banque centrale européenne (BCE) (1,5 % depuis le 11 juillet 2012) pour la quotité obligatoire des dépôts, et au taux minimum des opérations principales de refinancement de la BCE (0,75 % depuis le 11 juillet) pour les avoirs déposés au-delà de la quotité obligatoire si les banques*

centrales africaines souhaitent centraliser leurs avoirs extérieurs auprès du Trésor français au-delà de ce qui est prévu par les textes »ⁱⁱⁱ

5. Le ratio de couverture extérieure du Franc FCFA, c'est-à-dire le rapport des avoirs extérieurs sur les engagements en vue, ne doit pas être inférieur à 20% durant 3 mois consécutifs, sinon le conseil d'administration se réunit pour prendre des mesures, y compris une dévaluation.
6. La garantie monétaire de la France qui joue « normalement » tant que les Banques Centrales Africaines disposent d'avoirs en devises suffisants, sinon des « mesures correctives » allant jusqu'à une dévaluation sont enclenchées.

LES INSTITUTIONS AFRICAINES

Les Institutions principales ou instituts d'émission sont au nombre de 2 : la BCEAO (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest) en Afrique de l'Ouest, et la BEAC (Banque des États de l'Afrique Centrale). La BEAC et la BCEAO sont coiffées respectivement par Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et l'U.E.M.O.A. (l'Union Économique Monétaire de l'Ouest Africain)

En plus des Comores, répétons le, la Zone Franc comprend 14 pays africains^{iv} :

- L'UEMOA regroupe 8 pays de l'Afrique de l'Ouest : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo ;
- La CEMAC est constituée de 6 pays d'Afrique Centrale : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale et le Tchad.

Ces 2 unions monétaires sont nées bien après l'indépendance politique. Leurs accords avec la France remplacent les accords bilatéraux qui étaient signés individuellement entre les pays africains et la France. Ces Unions Monétaires mènent une politique monétaire commune et centralisent leurs réserves au sein d'un même compte pour chacune au Trésor Français. Les déficits des uns sont compensés par les excédents des autres moyennant un taux d'intérêt. En Afrique Centrale, la BEAC émet le franc CFA qui signifie Franc Coopération Financière en Afrique Centrale tandis que le franc CFA émis par la BCEAO s'appelle Communauté Financière Africaine.

Jusqu'en 1973, les sièges de la BCEAO et de la BEAC étaient à Paris, leurs directeurs étaient nommés par l'État français qui représentait la moitié du Conseil d'Administration.

Une révolte à genoux des bourgeoisies africaines, les vociférations de la petite-bourgeoisie intellectuelle, désireuse de montrer ses compétences de même qu'une certaine récupération d'un certain sentiment nationaliste, ont conduit à transférer leurs sièges en Afrique, à la nomination de directeurs africains à leurs têtes, à la modification des Conseils d'Administration où les pays africains et la France sont représentés chacun par 2 membres.

Cette modification du Conseil d'administration, outre qu'elle maintient beaucoup de « coopérants » dans les autres organes de décision, ne supprime pas l'hégémonie de la France. N'est-ce pas Vinay^v ? : *« Les pouvoirs de représentation ne se mesurent pas seulement à son importance numérique... Si la participation française est dans 2 cas minoritaire, une pondération de ses pouvoirs lui garantit que dans des situations exceptionnelles, certaines décisions ne peuvent pas être adoptées en dehors d'elle,... Les représentants français disposent hors de circonstances particulièrement délicates d'un pouvoir de blocage ».*

Voilà qui est on ne peut plus claire sur la nature des rapports entre l'État français et « ses partenaires ou amis africains ».

QUELS PROFITS TIRE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS DE LA ZONE FRANC

C'est un paradoxe que le Franc supprimé depuis l'introduction de l'Euro en France dans le pays d'origine continue toujours à avoir cours dans 14 pays africains et aux Comores.^{vi} C'est un autre paradoxe que les billets du Franc CFA soient toujours imprimés en France. Un autre non moindre paradoxe est que les banques centrales africaines (BCEAO et BEAC) soient indépendantes des États africains membres, mais dépendantes du

ministère français des finances par le biais du Trésor français. En outre, le sigle « CFA » du Franc en Afrique reste le même que durant la période coloniale où elle signifiait « Communauté Française d'Afrique » alors qu'il signifie maintenant « Communauté Financière Africaine » en Afrique de l'Ouest et « Coopération Financière en Afrique Centrale » pour l'Afrique Centrale.

Tous ces paradoxes montrent indéniablement que la zone Franc est une survivance de la période coloniale. Divers courants politiques ou idéologiques dénonçant la zone Franc comme une servitude monétaire se focalisent uniquement sur ces paradoxes sans aller jusqu'aux contradictions de classes internes et les conséquences qu'il faudrait en tirer pour éviter que le mouvement anti-Franc CFA ne soit récupéré par la petite-bourgeoisie ou la bourgeoisie nationale. On reviendra sur cela au niveau de la conclusion. Mais les intérêts de l'impérialisme dans la zone Franc vont au-delà de ces symboles ou de ces signes. Ils peuvent se décliner ainsi :

- Le principal intérêt est l'existence d'une zone sûre et stable pour les investissements des entreprises françaises et le développement de leur influence. Plusieurs secteurs vitaux de l'économie restent toujours contrôlés par des transnationales françaises malgré l'arrivée des nouveaux concurrents sur la scène tels que la Chine, l'Inde, la Corée, le Brésil etc. Le groupe Bolloré contrôle plusieurs ports dans ces zones. Au Sénégal, les transnationales françaises détiennent le secteur de l'eau par Suez et Veolia, le téléphone par Orange. EDF est le partenaire principal de la société nationale d'électricité.
- L'État français dispose non seulement des devises du compte d'opérations de la zone Franc au niveau du Trésor français sur lequel les États africains doivent déposer obligatoirement 50% de leurs devises, mais aussi pour lui l'importation de produits des pays africains membres ne nécessite pas de devises et consiste en un simple jeu d'écriture.

En contrepartie de ces avantages, l'État français garantit en principe la convertibilité illimitée du Franc CFA en d'autres devises dont l'Euro en premier. Pour utiliser une métaphore, l'État français joue le rôle d'une compagnie d'assurance qui devrait dédommager les entités assurées en cas sinistre, c'est-à-dire quand le niveau du compte d'opérations descend au dessous d'un « seuil minimal » ou est déficitaire. C'est là où apparaît un autre paradoxe. L'État français fait non seulement tout pour empêcher la survenue de ce sinistre avec une politique de crédit restrictive du crédit défavorable à l'investissement productif comme nous le verrons par la suite, mais il refuse de régler le sinistre après avoir perçu la prime de l'assuré-e. Autrement dit dès que le niveau du solde du compte d'opérations n'est plus « satisfaisant », l'État français, au lieu de continuer à assumer « son rôle d'assurance ou de solidarité », impose en fait des sanctions aux États africains membres. Ces sanctions peuvent aller de mesures d'austérité jusqu'à une dévaluation en passant par un ajustement structurel ou leur combinaison comme nous allons le voir avec la crise actuelle dans une partie ou la totalité de la zone Franc.

Pour ce qui est des dévaluations, il y a des « progrès » en termes de concertation ou de transparence depuis l'introduction de l'Euro à partir de laquelle l'État français ne peut plus procéder à des dévaluations compétitives. Auparavant pour la parité du franc français par rapport à d'autres monnaies, c'est-à-dire pour les dévaluations et les réévaluations, même si la France et les pays africains étaient tenus de se concerter « dans la mesure du possible », ce possible était en fait réduit à néant. Car les bourgeoisies africaines apprenaient le lendemain par les médias les changements de parité au sein du système monétaire européen. C'étaient des dévaluations du Franc français qui par ricochet se traduisaient par des dévaluations du Franc CFA. Par exemple, si le Franc français était dévalué de 8% par rapport au Mark allemand, la dette des pays africains membres de la zone Franc envers l'Allemagne se renchérisaient d'autant de même que les dépenses de fonctionnement de leurs ambassades dans ce pays. Ce même cas de figure s'appliquait dans les autres zones de devises comme le Dollar, à toutes choses supposées égales par ailleurs.

LES EFFETS PERVERS DU FRANC CFA POUR LES ÉCONOMIES DES PAYS AFRICAINS MEMBRES

Depuis l'arrimage à l'Euro en 1999, le Franc CFA n'est plus assujéti aux contrecoups des dévaluations compétitives du Franc français, mais les économies de la zone Franc subissent les conséquences d'une monnaie forte comme l'Euro. Rappelons que l'Euro a été construit à l'image du Deutschemark sur la base des exigences du pays capitaliste le plus puissant de l'Union Européenne (UE) traumatisé par l'hyperinflation des années 1920 : l'Allemagne. Ainsi le credo de l'Euro est la lutte contre l'inflation. Le Franc CFA est par conséquent assimilé à une monnaie forte du fait de son indexation sur l'Euro à travers une parité fixe. En général, une zone à monnaie forte est synonyme de taux d'intérêt bas, c'est tout le contraire pour la zone Franc. Alors que les taux d'intérêt dans la

zone Euro sont au plus à 1 chiffre c'est-à-dire inférieurs à 10 % ou même sont nuls ou voire négatifs pour les taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE), ils sont systématiquement à 2 chiffres, c'est à dire sont systématiquement supérieurs à 10%. C'est ce que l'économiste appelle Kako Nubukpo^{vii} appelle la double peine : le cumul d'une monnaie forte et de taux d'intérêt élevés.

Avec de tels taux d'intérêts aussi élevés, seuls les investissements rentables à court terme sont favorisés. D'autant plus qu'au terme de ce type d'investissements, le risque est nul car les profits pourront être transférés librement dans la zone Franc (France et pays africains membres) avec une convertibilité illimitée vers l'Euro (par ricochet envers les autres devises) et avec une parité fixe.

Or plusieurs décennies après l'accès à l'indépendance politique de ces pays, la majeure partie de la population est en butte à l'accès à l'eau courante et/ou potable, à l'électricité, à des infrastructures fiables de santé ou d'éducation. La structure de ces économies est restée grosso-modo celle héritée de la période coloniale. C'est la survivance d'une économie de traite extravertie par le biais de la monoculture commerciale, le pillage des matières premières, le financement d'activités non productives telles que le commerce, le transport, l'immobilier au profit en général des bourgeoisies compradores et l'entretien d'une administration parasitaire. Il va de soi qu'avec une telle politique monétaire, les fléaux de l'analphabétisme, les épidémies, la désertification, d'enclavement, de la sécheresse etc. ne constituent pas une priorité et ont malheureusement de beaux jours devant eux. Des investissements dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures hydrauliques, des moyens de communication, des réseaux électriques constituent des investissements à long terme qui devraient être initiés par une politique volontariste mobilisant toutes les ressources disponibles vers leurs réalisations.

En général, tout État en principe dispose de trois leviers pour orienter la politique économique : la politique fiscale, la politique budgétaire et la politique monétaire. Avec la zone Franc, les bourgeoisies des États africains membres se sont coupées le bras monétaire avec conséquences que l'on a vues ci-dessus pour « leurs » peuples.

LA CRISE ACTUELLE DE LA ZONE FRANC : QUEL SCÉNARIOS DE SORTIE ?

La crise ayant abouti à la dévaluation du Franc CFA de 50% en 1994 touchait toutes les 2 zones de la zone Franc en Afrique c'est-à-dire aussi bien que l'UEMOA en Afrique de l'Ouest que la CEMAC en Afrique Centrale. Cette crise était consécutive à la baisse des prix matières premières agricoles et des hydrocarbures entraînant la baisse des recettes d'exportation de ces pays et le déficit du compte d'opérations de la zone Franc au niveau du Trésor français. Comme la garantie de l'État français en tant que compagnie d'assurance joue tant qu'il n'y a pas d'accident, c'est-à-dire tant que c'est inutile ! Dès la survenue d'un accident, ce sont entités assurées qui sont repassées à la caisse pour payer la note.

Dans la situation actuelle, la configuration géographique de la crise semble se localiser uniquement dans zone CEMAC en Afrique Centrale. Les réserves de la BEAC ont fondu de 15,1 milliards de Dollars en novembre 2014 à 5.9 milliards de Dollars en août 2016, soit moins de 2 mois d'importations en dessous du minimum requis de 3 mois d'importation^{viii}. La raison apparente est la baisse des prix des matières premières surtout celui des hydrocarbures dont sont exportateurs 5 des 6 pays de la CEMAC : le Gabon, La Guinée Équatoriale, le Congo-Brazzaville et récemment le Tchad. Quant à la République Centrafricaine, elle est en proie à une guerre civile rendant fantomatique toutes les institutions ou infrastructures qui font qu'on pourrait parler d'un État. La Centrafrique est partagée entre différentes milices ou seigneurs qui font la loi sur leurs territoires. Et le cours du pétrole est passé de 100 dollars en 2013 à 50 dollars environ en 2017. Durant l'envolée des cours du pétrole, les statuts de milliardaires en Franc CFA se célébraient parmi la caste prédatrice de ces pays producteurs. Sur le chapitre des investissements, c'était plutôt des investissements somptuaires au détriment des investissements pouvant apporter un bien-être aux masses populaires dans le domaine de l'éducation, de la santé, du logement, de la mobilité etc.

Devant cette crise, la réaction de l'État français, en liaison avec le Fonds Monétaire International (FMI), ne s'est pas fait attendre. Une première réunion des chefs d'État de la CEMAC a eu lieu le 23 décembre 2016 autour du ministre français des finances Michel Sapin et de Christine Lagarde directrice générale du FMI pour discuter des mesures d'ajustement structurel c'est à dire des mesures de diminution des dépenses publiques en général dans le domaine social au détriment des populations qui n'avaient pas participé à la bombance de la flambée des

prix du pétrole. Peu de temps après, les chefs d'État de la CEMAC se sont réunis en Guinée Équatoriale en février 2017 pour faire le point sur les négociations avec la France et le FMI.

Et ce n'est pas tout. D'après un rapport du Trésor français, d'autres décisions actant un découplage entre l'UEMOA et la BEAC sont envisagées c'est-à-dire ^{ix}:

- Une dévaluation du Franc CFA au niveau de la CEMAC en Afrique Centrale de l'ordre de 50% avec 1 Euro équivalant à 1300 FCFA au lieu du cours actuel de 655,957 Franc CFA ;
- Une réévaluation du Franc CFA dans l'UEMOA en Afrique de l'Ouest de l'ordre de 25% avec 1 Euro égal à 500 FCFA alors que l'Euro vaut actuellement 655,957 Francs CFA comme énoncé ci-dessus pour toute la zone Franc en Afrique.

Ce scénario, s'il se confirme, risque de diviser les bourgeoisies des 2 zones si tant qu'il y aurait une volonté de front uni entre elles contre l'État français et le FMI. Ce serait une coalition d'exploiteurs nationaux contre des impérialistes. La classe ouvrière ou les couches populaires n'ont aucun intérêt dans une éventuelle union de « petits bandits » contre des « grands bandits ». Ce n'est pas la première fois qu'il existe des clivages entre les 2 zones de la BEAC et de l'UEMOA. Auparavant ce sont les États de la CEMAC mieux dotés climatiquement et au niveau des richesses du sous-sol qui se plaignaient de traîner le boulot des « pauvres États sahéliens » de l'UEMOA. Pour faire un raccourci, les pays de la CEMAC souffrent de la « malédiction du pétrole » ou du « mal hollandais »^x.

Mais que changerait une dévaluation ou une réévaluation dans la balance commerciale de ces types d'économie dans les 2 zones. Augmenteraient-elles les exportations ou diminueraient-elles les importations ou bien les 2 à la fois pour rendre la balance commerciale excédentaire ? Une seule chose est sûre, une dévaluation va comprimer la demande interne en serrant la ceinture à celles ou ceux qui ont déjà faim. Ce fut le cas lors de la dévaluation de 50% dans la zone Franc africaine en 1994. Par contre stimuler une demande externe par le biais d'une dévaluation est illusoire vu la structure ces économies où le secteur industriel est embryonnaire et le secteur agricole fragile ou très faible surtout en Afrique Centrale où la production pour la consommation locale est faible ou inexistante dans plusieurs pays.^{xi} De toute façon, l'essentiel des exportations des pays africains est constitué de produits primaires agricoles ou d'hydrocarbures dont le cours est fixé par les Bourses de Chicago, Londres et New-York . De plus, la demande de ces produits n'étant pas élastique, une baisse de leurs prix n'entraîne pas une augmentation du volume des exportations. Dans le marché international, on n'achète pas plus de pétrole uniquement parce que son prix a baissé pour éventuellement compenser en volume les pertes au niveau du prix. Tout comme une baisse d'un prix au niveau international ne se répercute forcément ou entièrement sur le consommateur final. De même qu'une hausse de prix au niveau international ne profitent pas aux producteurs directs. Les paysans ou les agriculteurs laitiers dans les pays dits développés sont bien placés pour le savoir avec hausse du prix du beurre.

En tout cas, une dévaluation dans la CEMAC risque de mettre à rude épreuve la plupart des régimes de « présidence à vie » ou à « succession dynastique » dans cette région qui ont dû violemment réprimer les contestations populaires lors des dernières élections truquées dans tous ces pays.^{xii}

QUELLE ALTERNATIVE A LA ZONE FRANC ?

Différents types de réforme, de non-alternative ou d'alternative sont proposés à la place du Franc CFA par les courants luttant pour sa réforme ou s'y opposant.

Commençons par les partisans de la réforme qui voudraient garder la zone Franc CFA en la réaménageant de l'intérieur par la limitation de la liberté de circulation des capitaux et par l'octroi de crédit à des taux d'intérêt plus bas loin des taux d'intérêts à 2 chiffres en vigueur. Ces revendications sont celles de la bourgeoisie nationale qui se sent étouffée dans son développement par l'absence de crédits ou l'octroi de crédits à taux usuriers par les banques dont plusieurs sont des filiales des grands établissements bancaires français : la Société Générale, Le Crédit Lyonnais, BNP-Paribas etc. Ce sont des aspirations d'une bourgeoisie qui voudrait une plus grande place au soleil pour exploiter « son propre » peuple. Cette démarche fait fi de l'analyse de classe en semant l'illusion que les bourgeoisies compradores sont capables d'opérer des refontes de la structure productive de ces pays, c'est-à-dire sont capables de scier les branches sur lesquelles elles sont assises. Elles vivent d'une situation de rente comme auxiliaires de l'impérialisme et n'ont aucune ambition et/ou moyen d'un développement capitaliste national. La préoccupation des masses paysannes ou ouvrières n'est le Franc CFA, mais la lutte contre les

licenciements, les expropriations de terres et de terrain, l'accès à l'éducation, à la santé, au logement etc. Ce n'est pas étonnant que les couches petite-bourgeoises révoltées constituent le gros des troupes dans la vague anti-Franc CFA.

Quant à la non-alternative, elle est proposée en fait par le courant « Grande Gueule » dont l'écho médiatique est inversement proportionnel à l'épaisseur du contenu en termes d'alternative. Il s'agit bien entendu de la mouvance identitaire dit panafricaniste autour de Kémi Séba qui a dû répondre par un silence bruyant à la question de ce qu'il faudrait faire après une éventuelle suppression de la Zone Franc en Afrique^{xiii}. C'est un courant identitaire qui fétichise la monnaie en croyant ou en faisant semblant de croire qu'il suffit de décréter la fin du Franc CFA pour la résolution de tous les problèmes socio-économiques endurés par les peuples africains.

Défendre la sortie de la zone Franc en restant dans le cadre politico-économique de chaque pays, c'est faire preuve de cécité sur la réalité des pays qui ont une monnaie nationale propre. Pour plusieurs d'entre eux, leurs monnaies sont des monnaies de singe valant à peine le papier avec lequel elle est imprimée pour ne citer que le Naïra du Nigéria avec ses cours chaotiques, le Franc du Congo-Démocratique qui est de facto dans une zone Dollar. Le Franc CFA sert de valeurs-refuge pour différents pays limitrophes de la Zone Franc comme la Gambie avec sa monnaie « Dalasi », la Guinée-Conakry avec le Franc Guinéen. Et la palme revient au Zimbabwe dont la monnaie s'est tellement dépréciée que des billets de billions c'est-à-dire de milliards de milliards de Dollars Zimbabwéens ont été fabriqués, battant ainsi le record de l'autre pays de l'hyperinflation : le Venezuela.

Quant à la mouvance autour de Kémi Séba, leur panafricanisme n'est qu'une couverture pour cacher leur opportunisme et leurs accointances avec des régimes alliés de l'Occident. Comment Kémi Séba peut-il se proclamer panafricaniste en ayant été un pion du gouvernement d'Abdoulaye Wade au Sénégal^{xiv}? N'est-ce pas l'ex-président d'Abdoulaye Wade qui a été dépêché durant l'invasion de la Libye par les impérialistes occidentaux dans un avion pour légitimer les nouvelles autorités qu'ils voulaient propulser à la tête du pays après le renversement du régime de Kadhafi ? N'est-ce pas le régime de Kadhafi qui, après avoir initié et financé la refonte de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en Union Africaine (avec Commission, Parlement panafricain et Conseil de paix et de sécurité), avait le projet de financer une Banque Centrale Africaine, un Fonds Monétaire Africain et une monnaie commune africaine ? C'est pour cela et le non-respect des contrats signés avec l'État français qui auraient motivé le renversement de ce régime.^{xv} Tout cela mérite d'être souligné pour mettre en lumière les contractions entre les impérialistes occidentaux et les ambitions hégémoniques régionales du régime nullement bienfaiteur avec le voile du panafricanisme pour cacher les vraies arrière-pensées de tous ces projets.

Des économistes comme Makhtar Diouf ont déjà préconisé le maintien des Unions Monétaires régionales et la rupture avec le franc français en s'appuyant sur le fait que si « la compensation du déficit du Sénégal est fait par l'excédent de la Côte d'Ivoire, il n'y a pas de raison qu'elle se fasse en France ». L'économiste Kako Nubukpo abonde dans le même sens en étendant l'horizon de cette union à toute l'Afrique de l'Ouest francophone, anglophone et lusophone dans le cadre de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)^{xvi}. Sa proposition consiste en une monnaie commune indexée sur un panier de monnaies constitué :

- Du Dollar car il reste la principale monnaie de réserve et d'échange ;
- Le Yuan à cause de la poussée fulgurante de la Chine ;
- De l'Euro à cause de l'Union Européenne comme première puissance commerciale dans le monde ;
- De la Livre Sterling car elle représente la majeure partie des réserves de devises du Nigéria, premier Produit Intérieur Brut du continent (PIB).

La même critique d'absolutisation de la monnaie déjà formulée contre la non-alternative de la mouvance identitaire peut l'être contre cette alternative décrite avec le langage savant des experts dans le domaine. Se focaliser uniquement sur la monnaie, c'est oublier que sa force provient d'une totalité qui a des composantes politique, économique et militaire etc. C'est ne pas comprendre pourquoi le Dollar reste toujours la principale monnaie de réserve face l'Euro, malgré souvent les meilleurs indicateurs de performance de l'Euro par rapport au Dollar : la raison est politique dans la mesure où derrière le dollar il y a un seul pouvoir politique (malgré les péripéties des alternances politiques) au lieu de 28 divisions de l'Union Européenne qui s'affrontent sur chaque sujet important. Il est de même de la force du Dollar par rapport au Yuan chinois, la cause est militaire : l'US Navy mouille tous les océans par ses bases ou ses porte-avions tandis que l'US Air Force dispose d'une force de projection pour atteindre sur tous les points du globe en un temps record. Enfin le gigantisme du Nigéria avec

toutes les tragédies pour les populations est la preuve que cette solution d'union régionale dans le même cadre politique ne bénéficiera qu'à une minorité d'exploiteurs nationaux ou compradores.

En réalité, le problème de la Zone Franc est au fond un problème politique comme l'a souligné Charles Tsimi^{xvii}. C'est un aspect intégrant le processus révolutionnaire en Afrique, car une transformation révolutionnaire dans le cadre d'un pays incapable de le résoudre pour les raisons que sont l'étroitesse des marchés nationaux, les richesses nationales insuffisamment diversifiées, la petitesse géographique des pays.

Ces raisons sont importantes car même dans le cadre d'une victoire d'une révolution dans un pays, la loi de la valeur jouera pour longtemps et l'intervention impérialiste, le blocus, l'embargo, le boycott peuvent facilement étouffer une révolution dans les cadres que représentent actuellement les États Africains. L'alternative à la Zone Franc est une révolution politique au moins régionale, sinon continentale. Mais se posera sa formulation concrète au niveau d'un programme pouvant mener à sa réalisation.

ⁱ Il s'agit d'une généralisation car la Guinée-Bissau est une ancienne colonie portugaise.

ⁱⁱ <https://www.bceao.int/Histoire-du-Franc-CFA-55.html>

ⁱⁱⁱ https://www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/8165_principes-et-modalites-de-fonctionnement-de-la-cooperation-monetaire

^{iv} En tout rigueur on devrait parler de 15 pays car les Comores sont membres de l'Union Africaine, et entre autres à ce titre un pays africain.

^v Bernard Vinay est inspecteur général des affaires d'Outre-Mer et ancien directeur de la BCEAO.

^{vi} La principauté de Monaco, où le Franc français avait cours utilise l'Euro de même que les micro-États comme le Vatican Andorre etc.

^{vii} http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/08/29/kako-nubukpo-le-franc-cfa-asphyxie-les-economies-africaines_5177907_3212.html

^{viii} <https://www.financialafrik.com/2017/07/08/eclairage-suite-aux-rumeurs-persistantes-sur-la-devaluation-du-franc-cfa/>

^{ix} https://www.afriqueeducation.com/economie/devaluation_du_f_cfa_attention_la_d_sinformation_en_zone_beac

^x Aux Pays-Bas la découverte et l'exploitation du gaz dans les années 1960 a provoqué l'appréciation de la monnaie favorisant la baisse des exportations et la hausse des importations. Avec une rente en général, on produit moins ailleurs et on consomme plus. Sauf dans le cas de la Norvège où l'argent du pétrole est placé dans un fonds qui en ferait le premier fonds souverain dans le monde avec un capital d'environ 1000 milliards de Dollars.

^{xi} Ce distinguo entre ces pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale se basent sur des critères uniquement socio-économiques loin des clichés essentialistes et racistes qui opposeraient les Bantous « arriérés de la forêt » aux « Sahéliens évolués ».

^{xii} Contrairement à l'UEMOA où, à l'exception du Togo, les renouvellements du personnel par le biais « d'alternance-Transhumance » ont déjà cours dans tous les autres pays. Ah la mangeoire est étroite dans les pays dominés par l'impérialisme !

^{xiii} <https://www.youtube.com/watch?v=LCfZP9N6JAs>

^{xiv} http://admin.seneweb.com/news/Societe/au-senegal-un-conseiller-de-wade-embauche-kemi-seba-avant-de-l-accuser-de-s-etre-servi-de-lui_n_46328.html

^{xv} <https://www.youtube.com/watch?v=CU22YBONO60>

^{xvi} http://www.lemonde.fr/afrique/video/2017/09/05/pourquoi-le-f-cfa-est-il-tant-decrie_5181400_3212.html

^{xvii} <https://blogs.mediapart.fr/charles-tsimi/blog/061017/la-question-du-franc-cfa-sortir-par-la-grande-porte>. **Par contre dans cet article, il y a une certaine complaisance ou une sous-estimation envers la bourgeoisie nationale en ce sens que l'impasse est faite sur les contradictions de classe internes et que le capitalisme ou l'impérialisme sont analysés comme quelque chose d'extérieur.**